



BULLETIN D'ADHESION 2018



RADIO-CLUB DE SEVRAN
Fondé le : 25/06/1965 ex : F1KS, F5KD, FF5KD

F5KKD

<http://rc.f5kkd.free.fr>

Je soussigné, et après avoir pris connaissance intégrale des statuts et du règlement intérieur, déclare désirer adhérer à l'association « radio-club de Sevran F5KKD »

Mes coordonnées :

Nom : Prénom :
Indicatif :
Adresse :
Code postal : Ville :
Téléphone :/...../...../...../.....
Adresse e-mail : @
Date de naissance :/...../.....
Profession :

Je choisis d'être membre :

(Cocher la case correspondante)

- Donateur (montant au-delà de 35€)
- Actif 35€
- Sympathisant 30€
- Étudiant, ou moins de 18 ans..... 25€

Règlement par :

(Cocher la case correspondante)

- Chèque bancaire ou Postal, à l'ordre : du « Radio-club F5KKD »
- Espèces, directement dans nos locaux, à l'attention du trésorier.
- Par Paypal via le site internet <http://rc.f5kkd.free.fr>

Dans tous les cas de figures, votre adhésion, vous donne le droit de commander gratuitement le CD regroupant tous les « logiciels radio du moment » (sur demande), un l'accès libre à la boîte postale si vous ne possédez pas de QSL manager, de participer à nos activités, bricolages, contests, sorties, ou expéditions en portable, et enfin, un cadeau de bienvenue vous sera offert !

Merci de bien vouloir compléter ce formulaire, et de nous le retourner avec votre règlement, à l'adresse suivante :

F5KKD
Mairie de Sevran
5, rue Roger Le Maner
93270 SEVRAN

Fait le :
(Date du jour de la signature)

Signature :
(Obligatoire)

« LE RADIO-CLUB DE SEVRAN F5KKD » est une association à but non lucratif constituée selon la Loi de 1901, déclarée le 4 juillet 1965 sous le n° 60 à la sous-préfecture du Raincy, et modifier le 8 mars 2006 sous le n° 0932000060 à la sous-préfecture du Raincy.

En application de la Loi du 06/01/1978 relative à l'informatique, fichiers et libertés, les informations que nous vous demandons de porter sur ce bulletin d'adhésion / renouvellement d'adhésion sont nécessaires pour apprécier votre demande et sont destinées aux membres du Conseil d'Administration du radio-club. En cas d'erreur ou d'omission, vous pouvez si vous le souhaitez faire rectifier ces informations, auprès du Secrétariat associatif du radio-club.